OFFICIEL.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE

JOURNAL DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

MARDI, 6 mai 1890.

La Chambre se réunit conformément à l'ajournement.

L'appel nominal constate la présence d'une majorité de membres.

L'Orateur prie les membres à la Chambre une déclaration sous serment, pour être déposée aux archives.

Résolution invitant nos Sénateurs et représentants à voter pour la création d'un bureau spécial de statistique